

Affaire n°3/75 : Politique du handicap : plan d'action 2026.

Direction de la Proximité

Le Maire rappelle à l'Assemblée que l'accès aux loisirs et à la culture fait partie des besoins essentiels à l'existence des personnes en situation de handicap conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Il expose à ce titre les activités mises en place par la Ville selon le plan prévisionnel d'actions de sensibilisation et d'information joint en annexe et qui reposent sur deux axes forts :

1. Des actions propres dans la mise en œuvre des opérations de sensibilisation et d'information :

- ✓ Saint-Pierre, Ville et handicap,
- ✓ Handimusik,
- ✓ Handinautique,
- ✓ Sorties pédagogiques

2. Des actions partagées avec les associations de personnes en situation de handicap :

- ✓ Activités canoë – kayak, et,
- ✓ Solidarun avec l'Association Sportive des handicapés Physiques du Sud
- ✓ Journées récréatives avec l'Association Solidarité Sainte Thérèse de Saint – Pierre, le Comité Valentin Hauÿ et l'ALEFPA.
- ✓ Les nouveaux défis avec l'Association les handicapables,
- ✓ Autres...

Ces manifestations permettent le développement d'une culture partagée en reprenant dans la globalité la notion d'inclusion à travers le volet handicap. Par ailleurs elles abordent le croisement des regards dans la rencontre de nos différences.

Les crédits sont inscrits sur la ligne budgétaire correspondante au budget 2026 : Service 260

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** le plan d'actions 2026 du Service Pôle Handicap joint en annexe,
- **DE VALIDER** le budget prévisionnel y afférent pour un montant maximal de 20 000.00 €(vingt mille euros)
- **D'AUTORISER**, lui ou l'un de ses adjoints Délégués, dans leur domaine respectif de compétences, à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260519-2026-3-75-DE
Date de télétransmission : 26/05/2026
Date de réception préfecture : 26/05/2026